

**Électricité
Générale
Ariégeoise**

**2019
RAPPORT RSE**



Social



Gouvernance



Environnement



SOMMAIRE

- Notre politique RSE..... Page 3



Gouvernance

- **Gouvernance..... Page 8**
 - Statut SCOP..... Page 9
 - Ancrage territorial... Page 10
 - Satisfaction client.... Page 10



Social

- **Social..... Page 4**
 - Santé et sécurité..... Page 5
 - Formations..... Page 6
 - Avantages..... Page 7



Environnement

- **Environnement..... Page 11**
 - Matières premières..... Page 12
 - Recyclage et valorisation... Page 13
 - Flotte de véhicules..... Page 14
 - Fournisseur d'énergie..... Page 14

- Nos parties prenantes internes..... Page 15
- Nos parties prenantes externes..... Page 16
- Nos indicateurs sociaux..... Page 17
- Nos indicateurs économiques..... Page 18
- Nos indicateurs environnementaux..... Page 19
- Le mot de la fin..... Page 20

POLITIQUE RSE

Entreprise spécialisée dans l'installation électrique générale et dans la climatisation, présente depuis plus de 30 ans en Ariège, et avec un statut SCOP, nous véhiculons des valeurs, au quotidien, basées sur la santé et sécurité, l'évolution du capital humain, la satisfaction de nos clients, l'ancrage territorial et l'environnement.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus passer à côté de la RSE. Chez EGA, cette démarche a démarré il y a près de 3 ans maintenant, et ça n'est pas fini !



Au-delà des mots, nos valeurs - **Responsabilité / Solidarité / Respect / Esprit d'Équipe** - reflètent notre comportement quotidien et notre détermination à dépasser nos obligations. Elles sont le pilier de l'entreprise responsable et bienveillante que nous voulons être.

Notre capital humain est le cœur de l'entreprise : s'occuper de nos parties prenantes internes a donc été, encore plus, notre priorité. Nous devons également veiller à préserver nos parties prenantes externes, notre territoire et l'environnement. Nous avons axé nos actions sur 3 thèmes :

- Piloter et améliorer de façon continue une politique de prévention des risques Santé et Sécurité au travail et veiller au bien-être de nos collaborateurs en privilégiant l'évolution de notre capital humain.
- Orienter nos opérations vers la satisfaction de nos clients, le respect de nos engagements commerciaux, les relations de confiance tout en développant notre ancrage territorial.
- Réduire notre impact sur l'environnement : trier les déchets et réduire l'impact de nos déplacements.

Ce premier rapport est le moyen de présenter notre initiative, dans un souci de transparence et de lisibilité.

David ESTEVES, P.D.G.



Notre investissement vis-à-vis de nos collaborateurs est primordial. Le capital humain est notre principale ressource et nous mettons tout en œuvre pour le développer. Offrir à nos salariés des moyens pour développer leurs compétences et faire évoluer leur carrière est entièrement au cœur de notre politique des ressources humaines. Veiller à leur santé et à leur bien-être fait également partie de nos priorités.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le port des EPI (Equipements de Protection Individuelle) est un acte de prévention essentiel pour la sécurité de nos salariés. C'est pour cela que nous avons décidé de renouveler intégralement les EPI. Nous avons organisé une réunion interne avec notre fournisseur afin que chacun puisse donner son avis sur le choix des différents équipements. L'investissement et l'avis de tous sont primordiaux.

La direction s'est engagée dans une formation spécifique avec l'OPPBTP : Prév'Action dirigeants. Elle a permis de définir une stratégie de prévention, de la communiquer et de mobiliser les équipes.

Cette prévention est également assurée par des campagnes d'affichage. Depuis Octobre 2018, nous rappelons à l'ensemble du personnel les « bons gestes » à adopter au travers de messages sur les feuilles d'heures hebdomadaires.

Le travail en hauteur représentant un des plus gros risques dans le BTP, nous continuons d'investir dans du matériel adapté (Plateformes individuelles roulantes, par exemple). En parallèle, le personnel est sensibilisé au travers de formations : CACES - Echafaudages Roulants – Travail en hauteur / Port d'un harnais.

Depuis juillet 2017, nous essayons de réaliser des visites de sécurité sur les chantiers, régulièrement. Lors de ces visites, nous analysons différentes situations et nous alimentons ensuite notre plan d'actions.

Nos engagements pour les deux années à venir, sont de réaliser des visites de sécurité sur les chantiers au moins deux fois par mois, de poursuivre l'investissement en matériel facilitant la manutention et de renforcer la sensibilisation et la prévention existantes.



C
H
I
C
F
L
F
É
R
S
E
S

Cette année, le budget alloué aux EPI s'élève à plus de **4 000 €**, soit en moyenne **143 €/salarié**.

Taux de fréquence des AT : **0,00 %** Taux de gravité des AT : **0,00 %**

16 570 €, c'est le montant des formations santé et sécurité, soit **45 %** de la somme totale des formations.

FORMATIONS

S'adapter aux évolutions socio-économiques est une nécessité constante pour EGA. C'est pourquoi, il est indispensable pour nous de renouveler et d'améliorer sans cesse notre efficacité opérationnelle.

Monter en compétences professionnelles n'est donc plus une option, mais une réelle obligation stratégique.

Des entretiens professionnels biennaux sont menés afin de réaliser un point sur les attentes des collaborateurs en matière de formation et les perspectives d'évolution en adéquation avec l'entreprise.

Concernant la santé et la sécurité des salariés, nous veillons au suivi des formations type SST (Sauveteur Secouriste du Travail), CACES, Habilitations... En partenariat avec Harmonie Mutuelle, nous avons organisé une action de prévention afin d'adopter les bons gestes et postures au travail.

Pour la montée en compétences des salariés et de l'entreprise, nous avons misé sur le tournant numérique avec la dématérialisation des appels d'offres et la facturation des marchés publics (Chorus). Nos axes de progression actuels sont orientés vers la Fibre Optique, la Climatisation et les Pompes à Chaleur. Pour faire face à l'accentuation de pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le bâtiment, EGA a fait le choix, depuis longtemps, de promouvoir la formation par alternance. Ainsi, nous privilégions ces contrats qui mêlent éducation et vie professionnelle. En effet, EGA compte beaucoup de salariés qui ont débuté en apprentissage : les anciens partants et les jeunes entrants assurent ainsi la pérennité de l'outil de travail au travers d'une équipe en perpétuelle évolution.

Maintenir un taux minimum de 4 % de la masse salariale brute pour les formations reste notre ligne directrice pour les années à venir.

CHIFFRES CLÉS

Budget formation :
36 975 € soit **6,91 %**
de la masse salariale
brute

14,29 % c'est le taux
d'alternants formés
cette année par EGA.

Chez EGA, **20,83 %**
des salariés en CDI ont
commencé en
alternance !

AVANTAGES

L'ensemble des salariés bénéficient de différents avantages sociaux :

- Pas de répercussion du délai de carence en cas d'arrêt maladie,
- Régime de retraite complémentaire PRO BTP,
- Complémentaire Santé Collective avec Harmonie Mutuelle,
- Accompagnement Action Logement,
- Prestations de l'Union Sociale des Coopératives,
- Offre de séjours vacances avec PRO BTP,
- Plan Épargne Entreprise (PEI) et Plan Épargne Retraite (PERCO) avec RegardBTP.



CHIFFRES CLÉS

Cette année, **84,52 %** des cotisations versées à l'Union Sociale des Coopératives ont été reversées aux salariés !

Le bien-être au travail est un des points essentiels de la SCOP. Par exemple, un aménagement du temps de travail en fonction des contraintes familiales pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle est possible. Cette flexibilité, qui n'est généralement pas aussi fréquente dans d'autres entreprises contribue sans aucun doute au bien-être des salariés.



Gouvernance

Qu'est-ce qu'une SCOP ?
C'est la concrétisation de la volonté
d'individus de mettre en commun leurs
compétences, leurs capacités, leurs
talents, pour créer, ensemble, leur outil
de travail.

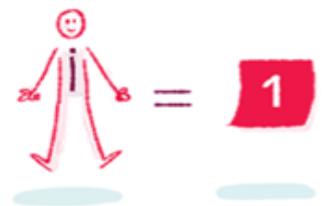
STATUT SCOP

Prévaloir le maintien des emplois et la qualité des relations sociales par rapport aux options de rachat par des tiers était l'un des principaux souhaits du fondateur de l'entreprise : le statut SCOP a été alors une évidence.

Une SCOP, anciennement Société Coopérative Ouvrière de Production, aujourd'hui plus communément appelé Société Coopérative et Participative, est une entreprise dans laquelle les employés sont actionnaires majoritaires possédant au moins 51 % du capital de l'entreprise.

Les SCOP bénéficient d'une gouvernance démocratique (une personne = une voix), les salariés sont associés majoritaires et élisent leur dirigeant.

Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. La gouvernance partagée des Sociétés coopératives et participatives est un principe de responsabilité sociétale fondamentale. Elle prend la forme du partage du pouvoir avec les salariés associés.



Ce fonctionnement est encore plus motivant lorsqu'il s'agit de participer aux orientations générales ou aux choix stratégiques de l'entreprise.

Et ces choix stratégiques, ces décisions, sont menés et garantis par les salariés d'un commun accord.

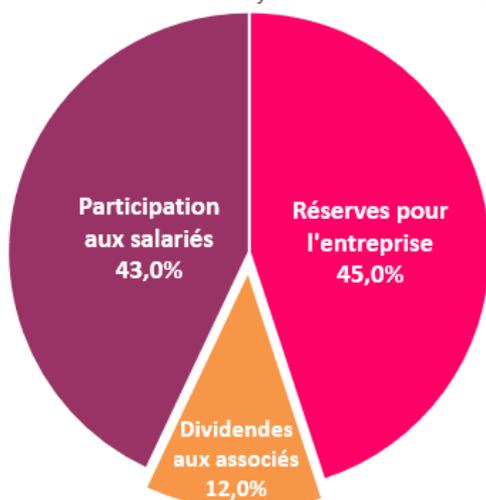
Les salariés sont financièrement intéressés par la réussite de l'entreprise et, de ce fait, sont concernés par tout ce qui contribue à son évolution : image de l'entreprise, satisfaction client, qualité des travaux réalisés...

Le partage du profit y est équitable avec :

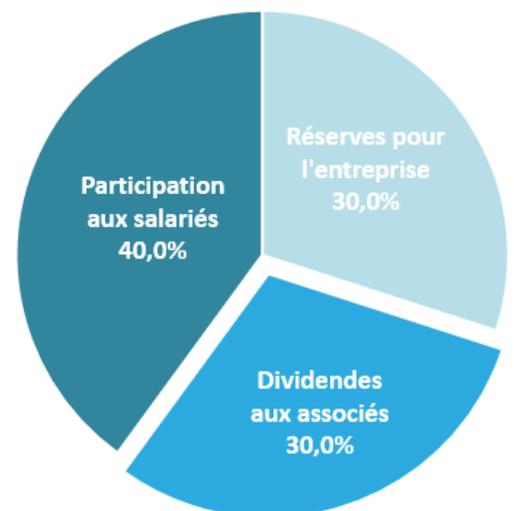
- Une part pour le travail destiné à tous les salariés : la Participation,
- Une part pour rémunérer le capital des associés : les Dividendes,
- Une part pour pérenniser l'entreprise : les Réserves.

Répartition des résultats nets des SCOP en France en 2019

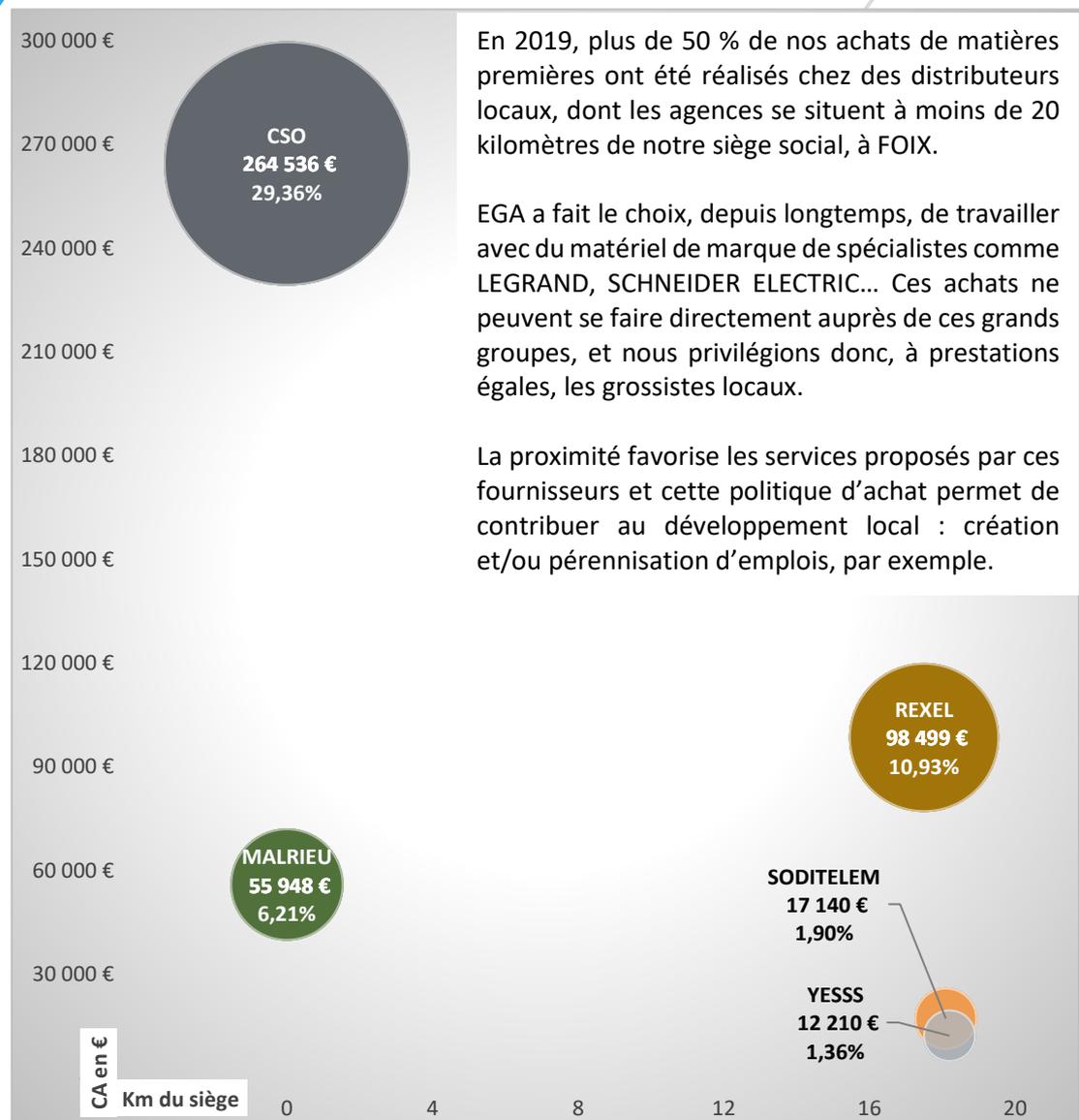
Source : Confédération Générale des SCOP



Répartition du résultat net chez EGA en 2018/2019



ANCRAGE TERRITORIAL



En 2019, plus de 50 % de nos achats de matières premières ont été réalisés chez des distributeurs locaux, dont les agences se situent à moins de 20 kilomètres de notre siège social, à FOIX.

EGA a fait le choix, depuis longtemps, de travailler avec du matériel de marque de spécialistes comme LEGRAND, SCHNEIDER ELECTRIC... Ces achats ne peuvent se faire directement auprès de ces grands groupes, et nous privilégions donc, à prestations égales, les grossistes locaux.

La proximité favorise les services proposés par ces fournisseurs et cette politique d'achat permet de contribuer au développement local : création et/ou pérennisation d'emplois, par exemple.

SATISFACTION CLIENT

La satisfaction de nos parties prenantes, internes et externes, est le premier enjeu de notre stratégie RSE.

Et, même si nous bénéficions d'une notoriété sur le département ariégeois (plus de 30 ans d'expérience), la satisfaction de nos clients restera toujours une priorité. Nous recherchons ainsi le meilleur rapport qualité/prix à proposer à nos clients.

Ceci nous pousse vers une relation de collaboration où nous sommes :

- Attentifs aux avis et aux besoins des clients,
- Conformés à la réglementation en vigueur et à son évolution,
- Rigoureux et judicieux dans le choix des matériels proposés.

A moyen terme, d'ici 2022, nous souhaiterions mettre en place un outil de mesure et d'analyse de la satisfaction de nos clients avec un système d'envoi dématérialisé des enquêtes.



Environnement

Ayant à cœur de préserver l'environnement qui nous entoure, nous souhaitons réduire notre impact environnemental. Nous essayons alors de mener une démarche globale et locale, pour la protection de l'environnement.

MATIÈRES PREMIÈRES

EGA opte, depuis de nombreuses années déjà, pour travailler avec du matériel de qualité, fourni par des fournisseurs spécialisés : Legrand, Schneider Electric, Hager...

Nous conservons cette collaboration historique car ces fabricants sont engagés dans une démarche environnementale et sont particulièrement attentifs au cycle de vie de chacun de leurs produits de sa conception à son recyclage, en passant par sa fabrication et son utilisation.

Ces derniers ont créé des écolabels ou associations visant à réduire l'impact sur l'environnement et sur la santé de l'Homme, du matériel qu'ils fabriquent et commercialisent : transparence, usage minimal de substances dangereuses, performances durables, instruction de fin de vie...



« PEP ecopassport®, le programme international de référence pour déclarer les impacts environnementaux des produits électriques, électroniques et de génie climatique. »

Écolabel Green Premium



Green Premium™
Product



Informations environnementales à 360° au sujet des produits Schneider Electric.



Usage minimal de substances dangereuses en conformité avec les réglementations (RoHS, REACH), et au-delà.



Une promesse de performances durables et respectueuses de l'environnement.



Profils Environnementaux Produits (PEP) pour un calcul simplifié de l'empreinte carbone.



Le moyen le plus facile pour trouver des informations au sujet de vos produits.



Instructions de fin de vie pour réduire les coûts et optimiser le recyclage.

« Connaître le profil environnemental des produits »



Depuis les années 2000, Legrand s'investit dans les techniques de l'ACV (analyse du cycle de vie) pour évaluer scientifiquement l'impact environnemental de ses produits. Le résultat de ces ACV permet de déterminer les Profils Environnementaux Produits (PEP) de ces derniers et d'améliorer leur performance

environnementale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de la réglementation RE2020 et l'expérimentation E+C- qui accordent une grande importance aux cycles de vie complets des produits mis en œuvre dans les constructions. Dès lors, pensez à consulter les fiches PEP que Legrand fournit sur de nombreux produits.

<https://www.legrand.fr/pro/normes/norme-pep-profil-environnement-produits>

Source : <https://www.schneider-electric.fr/fr/work/support/green-premium/>, Mars 2019

Depuis maintenant une vingtaine d'année, ils investissent dans les techniques d'analyse du cycle de vie des matériaux afin d'évaluer l'impact environnemental de leurs produits et ils partagent ces informations. Les résultats de ces analyses permettent de déterminer les Profils Environnementaux des Produits (PEP) et d'améliorer leurs performances environnementales.

L'ensemble de ces démarches nous permet d'assurer que les produits et matériels que nous utilisons, respectent des règles éthiques et environnementales, qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Source : Magazine Legrand Réponses n° 115, Décembre 2018

RECYCLAGE ET VALORISATION

Notre engagement RSE passe par le recyclage et la valorisation des déchets que nous produisons.

Nous nous sommes rapprochés d'organismes permettant la valorisation des déchets recyclables :

- Smectom : Déchets ménagers, Cartons, Plastiques...



- Recylum : DEEE / Lampes / Tubes fluorescents



- Recygo : Papier



Nous disposons donc, dans nos locaux, de conteneurs adaptés. Nous rappelons régulièrement à l'ensemble du personnel les « bons gestes » à adopter au travers de messages sur les feuilles d'heures hebdomaires mais également avec des campagnes d'affichage.

Nous souhaitons que le tri devienne un réflexe pour chacun mais nous avons ensuite pour objectif de réduire notre production de déchets. De même, nous avons pour projet d'œuvrer en faveur de la biodiversité et de réaliser un bilan carbone dans les années à venir.



Conteneur pour DEEE

Depuis 2018, après l'inventaire de notre stock, nous donnons le matériel qui n'est plus utilisé par EGA à l'association "Électricien Sans Frontières". L'association utilise ce matériel électrique dans les pays du monde les plus défavorisés.



Conteneurs pour les papiers



Conteneurs pour la collecte sélective



Conteneurs pour les lampes

C
H
I
L
É
S
R
E
S

Cette année, nous avons recyclé
67,47 % du papier que nous avons
consommé !

Quantité de cuivre recyclé :
1,130 tonnes.

FLOTTE DE VÉHICULES

Chaque année, 2 à 3 véhicules sont remplacés afin de maintenir un parc automobile fiable et récent.

Nous privilégions des véhicules confortables et à faible émission de Co2, afin de satisfaire au bien-être de nos salariés et aux critères environnementaux.

Nous souhaitons participer à l'économie locale, c'est pourquoi, nous acquérons nos véhicules chez des concessionnaires Ariégeois.



CHIFFRES CLÉS

Nos 20 véhicules ont en moyenne **4,66 ans** !

En moyenne, chacun de nos véhicules émet **189,30 g/km de Co2**.

L'émission moyenne de nos véhicules est élevée. Cela s'explique par le fait que nos 20 véhicules sont des utilitaires diesel. Nous avons pour projet de former et de sensibiliser l'ensemble de nos salariés à l'écoconduite. De plus, nous envisageons de compenser ces émissions de Co2 par la plantation d'arbres.

FOURNISSEUR D'ÉNERGIE

Depuis le mois de janvier 2019, la décision de changer de fournisseur d'électricité pour un fournisseur plus responsable a été prise.

Nous avons décidé de nous orienter vers un fournisseur local, historique, attaché à ses territoires et à ses communes et propriétaire des réseaux publics de distribution.

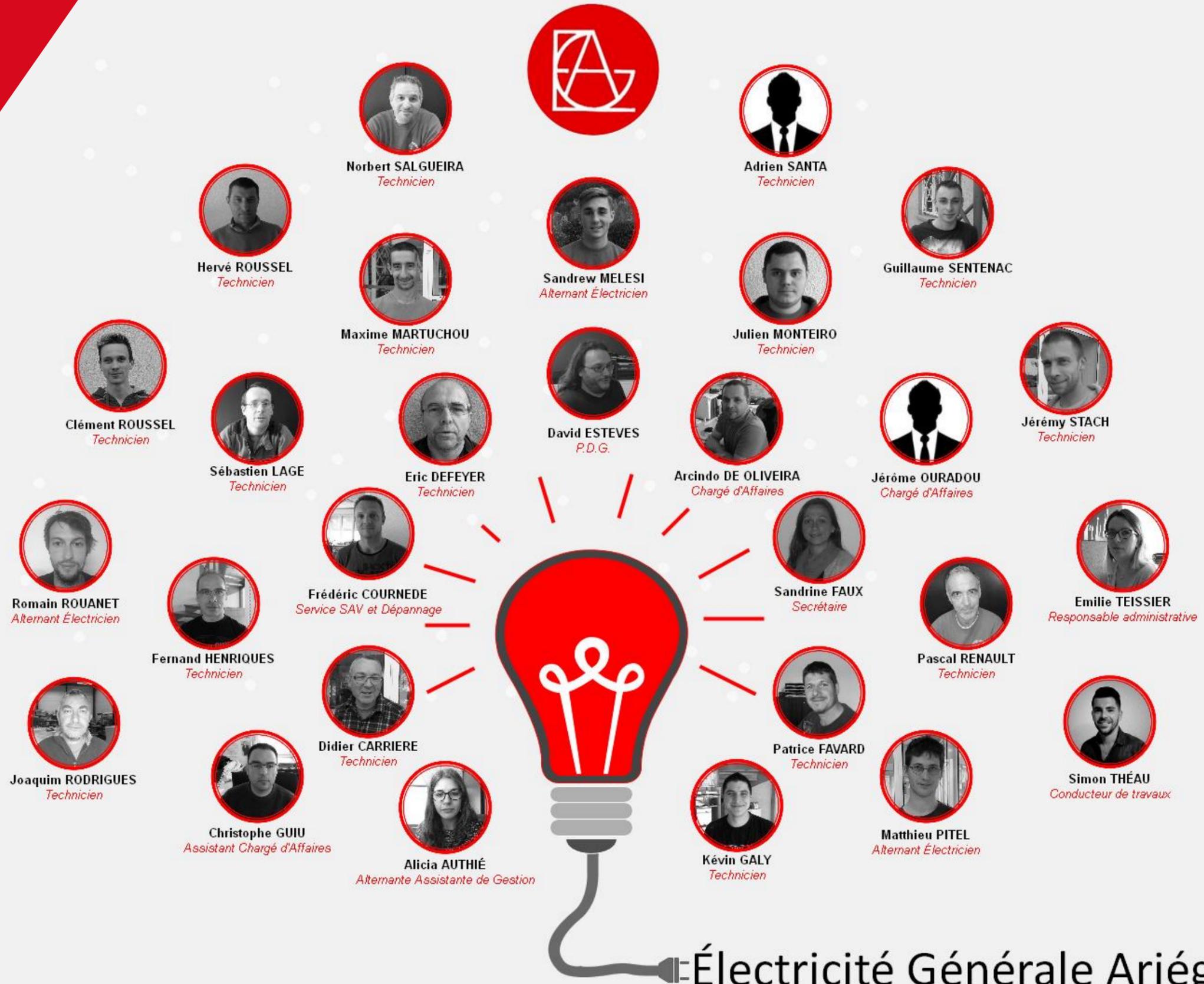


Le Groupement des Régies d'Électricité de l'Ariège (en partenariat avec Alterna) est un opérateur qui maîtrise tous les domaines (production, distribution et fourniture).



Celui-ci produit 15MWh issus de l'énergie renouvelable (6 barrages hydroélectriques, 200 installations photovoltaïques et un projet photovoltaïque de 8,52 MW).

PARTIES PRENANTES - Internes



Électricité Générale Ariégeoise
28 salariés - 82 % d'Actionnaires

PARTIES PRENANTES

Externes



LES INDICATEURS SOCIAUX



	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Salariés			
Effectif total	25	29	28
Part de femmes dans l'entreprise (%)	12,00	10,34	10,71
Moyenne d'âge	40,92	38,69	39,71
Ancienneté moyenne	15,12	12,83	14,28
Taux d'alternants (%)	12,00	13,79	14,29
Nombre de stagiaires reçus	5	8	5
Taux de salariés handicapés embauchés (%)	4,00	3,45	3,57
Main d'œuvre intérimaires HT en pourcentage de la masse salariale brute (%)	15,00	56,59	33,60
Taux de salariés en CDI ayant commencé en alternance (%)	21,74	20,00	20,83
Management			
Taux de turnover (%)	8,00	10,34	1,79
Taux d'absentéisme (%)	3,89	5,10	5,16
Accidents de travail			
Nombre d'accidents de travail AVEC arrêt	2	1	0
Nombre de jours d'arrêts	100	8	0
Nombre d'accidents de travail SANS arrêt	1	2	0
Formation			
Montant du budget formation (€)	10 236	19 596	36 975
Formation en pourcentage de la masse salariale brute (%)	2,02	3,86	6,91
Nombre d'heures de formation réalisées par salariés	22	24	27
Formation santé-sécurité en pourcentage du montant total (%)	11,72	7,65	44,81
Taux des cotisations à l'Union Sociale reversées aux salariés (%)	122,91	139,84	85,52
Organisation			
Taux de participation aux Assemblées Générales (%)	72,41	88,46	80

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES



Gouvernance

	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Économique			
Chiffre d'Affaires (k €)	2 121	2 602	2 259
Capital social (k €)	127	129	139
Nombre de salariés sociétaires	22	22	23
Montant des achats (k €)	910	1 086	900
Taux des achats effectués à – de 20 km du siège (%)	53,21	52,98	50,49
Montant des investissements réalisés (k €)	54	35	28
Taux des investissements réalisés sur le département (%)	87,89	82,02	78,87
Taux de salariés sur le département (%)	96,00	96,55	96,43

LES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX



Environnement

	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Véhicules			
Âge moyen des véhicules	4	5	5
Consommation moyenne (L/100 Km) des véhicules	Non calculé	Non calculé	6,91
Émission moyenne de Co2 (g/Km) des véhicules	Non calculé	Non calculé	189,30
Carburant consommé en Litres	Non calculé	29 012	26 192
Énergies			
Électricité consommée en kWh	22 759	17 754	20 875
Eau consommée en m3	40	43	48
Déchets			
Taux de papier recyclé (%)	Non calculé	Non calculé	67,47
Quantité de cuivre recyclé en Tonnes	0,52	1,30	1,13
Quantité de DEEE recyclés en Tonnes <i>(Mise en place en mai 2019)</i>	Non calculé	Non calculé	0,40
Association			
Nombre d'associations soutenues	6	5	5
Montant versé aux associations (€)	470	700	1 200

LE MOT DE LA FIN

Les indicateurs énoncés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif. Nous sommes en mesure de fournir d'autres indicateurs, en cas de besoin. N'hésitez pas à nous contacter !

Nos exercices comptables se terminent le 30 septembre de chaque année. Les indicateurs proposés sont donc effectifs à compter de cette date.

Pour ce premier rapport, nous n'avons pas fait apparaître les liens entre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

En effet, notre démarche étant relativement récente, nous avons concentré nos efforts sur d'autres actions.

Nous nous engageons cependant à réaliser ces liens pour notre prochain rapport RSE.

La rédaction d'un tel rapport mobilise un certain investissement, c'est pourquoi nous rédigerons un rapport RSE tous les deux ans, afin de partager avec vous nos actions et nos objectifs.

Si vous avez des remarques à faire concernant ce rapport, n'hésitez pas à nous écrire : contact.foix@ega09.fr !

Nous sommes fiers de vous avoir présenté ce premier rapport RSE et nous vous remercions d'avoir accordé un peu de votre temps à la lecture de celui-ci !





« L'engagement individuel pour un effort de groupe... c'est ce qui fait un esprit d'équipe, une entreprise qui fonctionne, une société qui avance et une civilisation qui marche ! »

Vince Lombardi



ZA Nord – 09000 FOIX



05.61.05.31.31



contact.foix@ega09.fr



www.ega09.fr